

Satisfecit du Médiateur de la CEDEAO : Le Mali reprendra-t-il sa place dans les organes de décision ?

MALI 

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 01 DECEMBRE 2022

1235

Malikilé

www.malikle.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



4ème édition de NEKAMag

Niankoro Yeah Samaké célébré!



...24 heures de grève : Les magistrats appellent au boycott de la rentrée des cours et tribunaux



Symposium sur la biodiversité : Les experts se penchent sur la thématique



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

30 Nov.
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

219

Nouveaux cas confirmés

01

Nouveaux guéris

01

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

581 810 Vaccinations incomplètes
2 433 414 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

32 760

Guéris

31 941

Décès

742

dont 01 font l'objet
d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.17



P.21



/ Une /



4ème édition de NEKAMag : Niankoro Yeah Samaké célébré !

P.5

/ Brèves /



Mali : Les syndicats de magistrats déclenchent une grève de cinq jours
Mali : Les projets industriels d'avenir de la transition
Avant-projet de nouvelle constitution : Encore un document à ranger au placard ?
Des français arrêtés au Mali : Bamako évoque des "criminels"

P.12

P.12

P.13

P.13

/ Actualité /



Minusma : Les membres de la Commission Nationale des Droits de l'Homme formés en monitoring et rapportage des droits de l'homme
Après 24 heures de grève : Les magistrats appellent au boycott de la rentrée des cours et tribunaux
Mandat dépôt contre le Président du CCIM : Youssouf Bathily coupable ou victime de son dévouement
Symposium sur la biodiversité : Les experts se penchent sur la thématique

P.15

P.16

P.17

P.18

/ Politique /



Journée de la science politique : Les enseignants-chercheurs réfléchissent sur les maux de la nation
Le COREMA face à la presse : « La justice, le maillon faible de la transition »
Satisfecit du Médiateur de la CEDEAO : Le Mali reprendra-t-il sa place dans les organes de décision ?

P.21

P.22

P.23

/ Culture & société /



Vols d'enfants maliens adoptés en France : L'association française « rayon de soleil de l'enfant étranger » au centre d'un vaste trafic d'enfants maliens

P.24

/ International /



lutte contre la prolifération des armes : L'Éthiopie lance une croisade contre les armes illicites
Sénégal : La date du face-à-face Adji Sarr-Sonko dévoilée
Économie : La Russie fait don de 260 000 tonnes d'engrais à l'Afrique

P.26

P.27

/ Sport /



Espagne : Luis Enrique s'ennuie devant les matchs de la coupe du monde

P.28

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO

Madouwa Prestige

Organic Herbal Teas



Tisane Madouwa

SCAN FOR INFO



Pour Femme / For Women

Tisane Damou

Lutte contre la sècheresse vaginale, infections urinaires donne une odeur fraiche / Revered by African Community for reducing urinary track infections, promoting natural vaginal moisture and neutralizing undesirable oders.

Ingredients: Nep nep & gongoli, gloue de gerofle, et plante secrète / nep nep & gongoli, cloves, miscellaneous herbs native to Mali, Africa.



20 tea bags / 100% natural

New York - USA : +1347 538 6505 / Mali - Africa : +223 95 36 37 22

Email : madouwa2019@gmail.com - Site : madouwaprestige.com

4ème édition de NEKAMag

Niankoro Yeah Samaké célébré !

Le Magazine NEKAMag Golden People 2022, a rendu un hommage mérité à 29 personnalités. Il s'agit des hommes et femmes qui, au regard de leurs parcours, actions ou visions constituent des modèles avérés dans le cadre de la promotion de la paix et du vivre ensemble dans notre pays. L'hôtel Salam a servi de cadre pour la remise des trophées de la paix et de la réconciliation. On notait la présence de Moussa Diallo, directeur général adjoint du NEKAMag, Ahmed Mohamed Ag Hamani, Moussa Mara (anciens Premier ministres), Niankoro Yeah Samaké (ancien ambassadeur du Mali en Inde), du représentant du Haut conseil islamique du Mali, des corps diplomatiques et plusieurs autres invités. Cette 4ème édition de la remise de trophées de NEKAMag Golden People à 29 lauréats avait pour objectif d'encourager les acteurs de la paix dans la promotion de la réconciliation nationale.



Le Magazine « NEKAMag » est un trimestriel gratuit d'information et de publicité tiré à plus de 4 000 exemplaires, et distribué au Mali et dans la sous-région. Il traite un panorama de sujets allant de la politique à l'économie, en passant par le sport, le social, le culturel et l'humanitaire, tant au niveau national qu'international ».

Lauréat de cette distinction honorifique pour sa contribution en faveur de la paix et de la réconciliation, Niankoro Yeah Samaké, ancien ambassadeur du Mali en Inde, a remercié NEKAMag pour cette reconnaissance. « **Le Mali ira mieux mais par les maliens. Nous comptons sur nous-mêmes d'abord. Si nous continuons à rendre service à notre pays et que ce service est reconnu d'autres seront inspirés pour servir le Mali. Le Mali compte sur ses fils et ses filles. Tout autre aide est secondaire. J'aimerais répéter ceci que Moussa Traoré, ancien Président a dit : que l'aide la plus utile et la plus noble est et demeurera celle qui proviendra de nous-mêmes** », a rappelé Niankoro Yeah Samaké

Dans son intervention, Moussa Diallo, directeur général adjoint du NEKAMag a souligné que chaque année le magazine NEKAMag procède à la remise de distinctions honorifiques à des personnalités qui se sont distinguées au cours de l'année en posant des actes impactant la vie de leur communauté, secteur, domaine, ainsi que celle de la nation Malienne. Cette belle initiative qui est à sa 4ème année est placée sous le signe de la réconciliation et de la paix : la réconciliation et la paix, pas d'autres alternatives. Agir pour le retour de la paix est une cause noble pour honorer des per-

sonnalités œuvrant sans cesse au retour de la paix dans notre pays. « **Elles sont pour nous, de légitimes sources de fierté. Ces personnes peuvent et doivent servir d'exemples pour le Mali nouveau que nous voulons construire** », a-t-il affirmé.

Moussa Diallo précise que 29 personnalités ont été célébrées et distinguées. Ces distinctions, bien qu'honorifiques, illustrent la fierté de tous ceux qui sont animés, par la volonté de voir des hommes et des femmes travailler ensemble pour redorer l'image du Mali, et lui redonner son honneur et sa dignité. Chaque malien - à travers ses actes posés en faveur de la paix- est un repère, une inspiration et une source de motivation pour tous ceux qui aspirent à un Mali uni et réuni, un Mali en paix. « **Je profite de cette cérémonie pour inviter, inciter et exhorter les jeunes, à s'inspirer de ces hommes et femmes de mérite et de valeur qui œuvrent pour le retour définitif de la paix dans notre pays....Les lauréats, très enthousiastes, ont salué et remercié le Magazine NEKAMag et disent être satisfaits des distinctions à eux attribuées** », a-t-il conclu.

■ Ibrahim Sanogo



■ Ammy Baba Cisse



Après une sanction infligée à des frondeurs du CNJ, notre confrère Boubacar Yalkoue est désormais Secrétaire général du Comité Exécutif jusqu'au prochain congrès prévu en mars 2024. Bonne chance au petit dogon.



■ BKO FOOT



Juste un rappel que aura 40 ans dans 3 mois et le voici à la Coupe du monde avec une performance de classe mondiale. On dirait le même joueur que nous avons l'habitude de voir au Real Madrid. L'un des plus grands défenseurs centraux de tous les temps !



■ Ben Ibrahim



Il est 19h 15 au CICB j'attends toujours Albert Maiga pour démenti les 20V8.

■ Kassoum Thera



Guinée : Me Béa lâche en plein vol ses deux clients Marcel Guillavogui et Claude Pivi. Il n'assume plus la défense de ces deux officiers dans le procès des massacres du 28 septembre



■ RP Médias



Adama TRAORE a perdu au change. Il a 8 sélections depuis qu'il a opté pour l'Espagne en 2020.

Sa côte a chuté de manière vertigineuse passant de 40 millions d'Euros (Transfert Markt) en 2020 à 15 millions aujourd'hui. Si l'argument systématiquement avancé par ceux qui conseillent les binationaux d'aller vers les sélections européennes pour plus de vitrines et de glamour, le cas Adama est un cas d'école qui n'est pas isolé.

A côté de ça, des joueurs maliens ont vu leurs côtes prendre l'ascenseur dans la même période et dans le même championnat que Adama TRAORE.

Yves Bisssouma est passé de 9,5 millions à 32 millions aujourd'hui. Cheick Doucouré est passé de 3,5 millions à 30 millions aujourd'hui. Mohamed Camara est passé de 1,3 millions à 25 millions aujourd'hui. Choisir le Mali n'est pas un frein à une carrière...



■ Casimir Sangala

Bamako : ces échangeurs piétons qui ne servent à rien !



■ Kone Kalilou

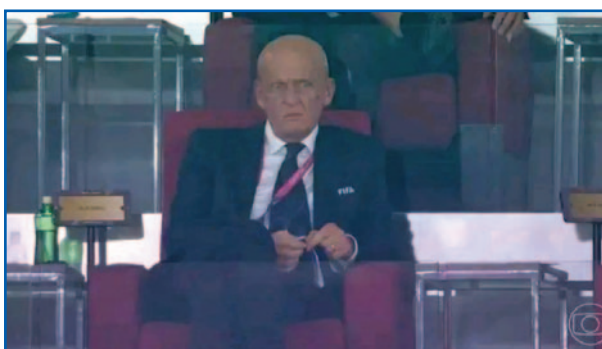
Découverte

Les gens se demandent pourquoi les matchs de cette Coupe du Monde Qatar 2022 ont plus de minutes de temps additionnels.

C'est parce que le Présent des arbitres FIFA, Gianluigi Collina avait décidé que que tout temps mort (faute, célébration de but , etc.) serait récupéré. Et si un joueur gaspille le temps de rien, l'arbitre arrêterait la montre

Tout est clair maintenant.

Abonnez-vous Phm SportPhm SportPhm Sport



■ Primature du Mali



Le Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Premier ministre par intérim entouré des ministres de la Refondation, des Affaires Étrangères et de la Coopération internationale et du ministre délégué chargé des Réformes politiques et institutionnelles, a présidé une séance de travail du Comité interministériel pour le suivi du Chronogramme politique et électoral de la Transition.

C'était en présence du Médiateur de la CEDEAO et sa délégation le Président Goodluck Jonathan.

Dans son allocution, le Chef du Gouvernement par intérim a fait part au Président Goodluck Jonathan des avancées significatives dans le processus des réformes politiques et électorales notamment la remise au Président de la Transition, Chef de l'Etat de l'avant-projet de la Constitution par la Commission chargée de la Rédaction de la nouvelle Constitution, l'installation des membres de l'Autorité indépendante de Gestion des Elections (AIGE), l'adoption en Conseil des Ministres des projets de textes relatifs à la réorganisation administrative et territoriale.

« Nous ne ménagerons aucun effort pour maintenir cette dynamique tout au long de la Transition pour réussir l'organisation d'élections

transparentes, crédibles et apaisées » a conclu le Colonel Abdoulaye Maiga.

Le Médiateur et sa délégation ont constaté au cours d'une projection les avancées remarquables enregistrées dans le processus des réformes et de la préparation des Échéances planifiées.

CCRP/Primature



■ Malick Konate



#Mali - #Justice : les syndicats de magistrats réitèrent leur disponibilité au dialogue et invitent l'ensemble des magistrats du Mali à la sérénité, à la cohésion et à la détermination. Ils invitent, de nouveau, leurs militants à boycotter la cérémonie solennelle de rentrée des cours et tribunaux prévue pour ce jeudi 1^{er} décembre 2022 au siège de la Cour suprême.

#Bèliba_Takè #Communiqué

COMMUNIQUE CONJOINT SAM-SYLIMA N°007/2022

Le Syndicat Autonome de la Magistrature (SAM) et le Syndicat Libre de la Magistrature (SYLIMA) *regrettent que la provocation, dont ils ont été l'objet de la part du Pouvoir exécutif, ait conduit à un mouvement de grève consommé ce mardi 29 novembre 2022 depuis 00 heure 01 minute.*

Le SAM et le SYLIMA se réjouissent que les magistrats du Mali, à l'unisson, aient compris que les questions de principe et d'honneur doivent l'emporter sur toute autre considération. Cette appréhension des choses explique le succès total du mouvement de grève déclenché qui a paralysé l'ensemble des juridictions de la République y compris la Cour suprême. Ils sont légion, en effet, les magistrats de la Cour suprême qui sont indignés par cette agression injuste du Gouvernement de la République et qui ont déserté leurs bureaux à l'instar de leurs collègues des juridictions du fond.

Le SAM et le SYLIMA saluent sincèrement la discipline, l'engagement et la détermination de leurs preux militants et militantes. Les magistrats ont compris que l'objectif recherché de l'autre côté était de diviser les membres de la même corporation en y proclamant « des privilégiés » tout en caporalisant la Justice.

Le SAM et le SYLIMA ne sont à la solde de personne si ce n'est de la magistrature. Ils n'exigent que le retrait pur et simple du projet de loi « séparatiste », « inéquitable » et « asservissant ». Ils regrettent profondément les nombreux désagréments découlant de la présente situation à l'égard des usagers du service public de la justice. Lesdits désagréments sont, exclusivement, imputables au Gouvernement de la Transition.

Marquant leur attachement indéfectible à la République, à la Démocratie et à la Séparation des Pouvoirs, les syndicats de magistrats réitèrent leur disponibilité au dialogue et invitent l'ensemble des magistrats du Mali à la sérénité, à la cohésion et à la détermination. Ils invitent, de nouveau, leurs militants à boycotter la cérémonie solennelle de rentrée des cours et tribunaux prévue pour ce jeudi 1^{er} décembre 2022 au siège de la Cour suprême.

Bamako, le 29 novembre 2022.

P/le Comité Directeur du SAM

Le Président

Le Président

Le Président

Le Président

P/le Bureau Exécutif du SYLIMA

Le Président

Le Président

Le Président

Le Président

Écouteur : les risques liés à l'utilisation abusive
 Depuis belles lorettes, les hommes et les femmes accrochent sur leurs oreilles ce dispositif afin d'écouter les sons. Surtout les jeunes. Cette pratique, faut-il expliquer, n'est pas sans risque. Mahamadou Samaké, porte régulièrement l'écouteur pour écouter de la musique. Mais, le jeune le fait de façon abusive. Un comportement qui a conduit Samaké à se retrouver chez un médecin pour consultation. "J'ai été victime d'une maladie auditive à cause de l'utilisation abusive de l'écouteur. Jusqu'au point de me faire consulter par un médecin en santé publique. Cette maladie m'a beaucoup donné de leçon. Je saignais et mon oreille me faisait très mal aussi", nous explique le jeune homme.



■ Wassim Nasr



#El le porte parole de l'#El annonce "la mort d'Abou al-Hassan al-Hachemi al-Qouraiichi le calife" décrit "dans un combat où il a tué avant d'être tué." annonce Abou al-Houssain comme successeur "un vétéran du jihad" #IS Abu alHassan announced "killed in action" by the spokes



■ Ambassade de France au Mali



Cocorico ! La baguette de pain française est officiellement inscrite au patrimoine immatériel de l'Unesco !
 L'Unesco a inscrit sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, les « savoir-faire artisanaux et la culture de la baguette de pain », ce mercredi 30 novembre 2022, lors de sa 17e session, qui se tenait à Rabat (Maroc).
 Cette décision permet à la fois la sauvegarde d'un savoir-faire et la promotion de tous les boulangers qui en France, au Mali et partout dans le monde, réalisent chaque jour un pain de qualité.
 Au Mali, la baguette de pain a été pleinement intégrée dans la cuisine

maliennne et peut se manger avec de la viande, des sauces, de l'omelette, du haricot, du fari et bien d'autres choses. Quelle est votre recette préférée ?

Anw f yan Mali la, buru k ra anw ka dumuni fanba d ye, ani sogo be dun, ani s fan be dun, ani nanji be dun, waa ani sh ka di, kuma te fari ma, ani o ng n na caman. Buru ni mun de ka di e ye ?

Photo : Annie Risemberg



■ SEGOU MEDIA



L'or produit au Mali et transformé au mali par la raffinerie maliennne d'or Marena gold

L'or produit au Mali et transformé au mali par la raffinerie maliennne d'or Marena gold

■ Ambassade des Etats-Unis au Mali



45 scientifiques maliens ont participé au congrès annuel de la société américaine de médecine tropicale et d'hygiène #ASTMH2022 à Seattle, Washington, du 30 octobre au 3 novembre. Les National Institutes of Health (NIH) ont facilité la participation du Mali a cette grande rencontre qui fut l'occasion pour les scientifiques maliens participants de présenter les résultats de leurs recherches et d'échanger avec leurs homologues.

La délégation maliennne a reçu des éloges bien mérités dans plusieurs médias américains et étrangers, notamment le Washington Post, Associated Press, Science et MedPage Today. Cette attention a été suscitée par les résultats que le professeur Kassoum Kayentao a présentés à l'ASTMH et publiés dans le New England Journal of Medicine le 31 octobre 2022. L'étude a démontré que le médicament expérimental à base d'anticorps monoclonal s'est avéré efficace à 88 % pour prévenir les infections palustres chez des adultes en bonne santé à Kalifabougou et Torodo, au Mali.

Il s'agit de la première étude montrant qu'un anticorps monoclonal

peut prévenir le paludisme dans une région endémique. Elle permet d'espérer que les anticorps monoclonaux pourraient faire partie des outils de lutte contre le paludisme mis à la disposition du monde pour combattre cette maladie.



■ Mohamed Salia Touré



Cet après-midi nous étions à Niamakorocourani Hèrèmakono pour notre traditionnel espace d'échange citoyen dénommé le GRIN.

L'association des femmes de ce quartier était à l'initiative. Nos échanges ont porté sur les voies et moyens de dynamisation de l'entrepreneuriat féminin dans une situation de crise ou de post crise. Les femmes venues massivement se sont exprimées avec aisance et précision sur la thématique. Elles ont une connaissance pointue sur le thème c'est du reste ce qui en ressort de nos échanges. Merci à mes amis et frères Moctar Ousmane SY et Dr Tiefing SISSOKO qui ont bien voulu partager leurs regards sur le sujet. Bravo et félicitations aux Organisatrices !



■ Gouvernement du Mali



L'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Mali auprès du Royaume des Pays-Bas, avec résidence à Bruxelles, Son Excellence Monsieur Elhadji Alhouseni TRAORE, a présenté ce mercredi 30 novembre 2022, ses lettres de créance à Sa Majesté Willem-Alexander, Roi des Pays-Bas.

Au cours de l'entretien que le Roi lui a accordé, l'Ambassadeur TRAORE a transmis à Sa Majesté les salutations amicales de Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

Il a profité de cette occasion pour remercier les Pays-Bas de leur présence au Mali, depuis 45 ans et s'est réjoui du choix des Pays-Bas de rester dans notre pays, au moment où celui-ci fait face à des défis majeurs dans les domaines du développement et de la sécurité.

L'Ambassadeur TRAORE a informé Sa Majesté des efforts importants déployés par le Gouvernement du Mali en matière de lutte contre le terrorisme, et l'a également entretenu des actions pertinentes menées dans le cadre d'un retour à un ordre constitutionnel.

Pour sa part, Sa majesté Willem-Alexander a rappelé l'excellent souvenir qu'il garde de notre pays, à l'occasion de sa visite aux troupes néerlandaises engagées au Mali sous la bannière des Nations-Unies. Il a promis le soutien des Pays-Bas au Mali et a souhaité que les initiatives positives en cours se concrétisent pour le retour à un ordre constitutionnel normal, conformément au calendrier approuvé.

Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

L'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS), sur financement de son budget de l'exercice 2023, lance un appel d'offres ouvert relatif à **l'entretien et nettoyage des locaux de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) en trois (03) distincts.**

Les sociétés ou entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le dossier d'appel d'offres à la Direction Financière et Comptable de l'INPS tous les jours ouvrables de 08 heures à 15 heures contre paiement de la somme non remboursable de **deux cent mille (200.000) F CFA.**

La séance d'ouverture des plis aura lieu le **Judi 29 Décembre 2022 à 13 heures** dans la salle du Conseil d'administration de l'INPS, Direction Générale sise Square Patrice Lumumba en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

Les offres doivent être déposées au Secrétariat Particulier du Directeur Général au plus tard le **Judi 29 Décembre 2022 à 12 heures** et accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal au moins à **quatre millions francs CFA (4 000 000 F CFA)** pour le lot1 et **trois millions francs CFA (3 000 000 F CFA)** pour les lots 2 et 3.

OUSMANE KARIM COULIBALY

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

L'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS), sur financement de son budget de l'exercice 2023, lance un appel d'offres ouvert relatif au **gardienage et surveillance des locaux de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) en trois (03) distincts**.

Les sociétés ou entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le dossier d'appel d'offres à la Direction Financière et Comptable de l'INPS tous les jours ouvrables de 08 heures à 15 heures contre paiement de la somme non remboursable de **deux cent mille (200.000) F CFA**.

La séance d'ouverture des plis aura lieu le **Jeudi 29 Décembre 2022 à 14 heures** dans la salle du Conseil d'administration de l'INPS, Direction Générale sise Square Patrice Lumumba en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

Les offres doivent être déposées au Secrétariat Particulier du Directeur Général au plus tard le **Jeudi 29 Décembre 2022 à 12 heures** et accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal au moins à **quatre millions francs CFA (4 000 000 F CFA)** pour le lot1 et **trois millions francs CFA (3 000 000 F CFA)** pour les lots 2 et 3.

OUSMANE KARIM COULIBALY

Mali : Les syndicats de magistrats déclenchent une grève de cinq jours



Le syndicat autonome de la magistrature (SAM) et le syndicat libre de la magistrature (Sylima) ont entamé une grève de cinq jours ce mardi 29 novembre. Les deux syndicats demandent l'abandon d'un projet de loi destiné à favoriser, selon eux, une dizaine de magistrats.

Cette grève fait suite à l'échec des négociations entre le gouvernement et les deux syndicats de la magistrature SAM et SYLIMA le 22 novembre dernier.

Sur la table figurent trois points de revendications. Il s'agit en premier point du retrait de la loi portant modification de la loi organique fixant l'organisation, les règles de fonctionnement de la Cour suprême et la procédure suivie devant elle. Selon les deux syndicats, ce texte viole la loi portant statut de la magistrature, et le caractère impersonnel de la loi. Aussi, les magistrats estiment que cette modification proposée est une atteinte à l'indépendance de la magistrature.

L'argument du gouvernement balayé d'un revers de main

Alors que le gouvernement la justifie par le déficit des ressources humaines à la Cour suprême. Mais pour le SAM et le SYLIMA, le maintien d'une dizaine de personnes dans l'illégalité absolue, ne peut pas régler cette problématique.

Le deuxième point de revendication est la loi portant statut de la magistrature dont la relecture est réclamée depuis sept (7) ans. La dernière revendication porte sur le classement des juridictions réclamé sans succès depuis des années.

Dans leur communiqué, les deux syndicats préviennent que cette grève de cinq jours est susceptible d'être reconduite au besoin. Déjà, ils appellent aussi au boycott de la prochaine rentrée judiciaire.

Les usagers fortement impactés

Cette première journée de grève des magistrats a eu un impact sur les usagers dans les différents palais de justice du district de Bamako. De la rive gauche à la rive droite, nombreux sont ceux qui ne cachent pas leur mécontentement suite à cette grève.

Source : studiotamani

Mali : Les projets industriels d'avenir de la transition



En deux ans de gestion, la transition malienne de la refondation, a obtenu des résultats géants en matière d'industrialisation du pays et de rénovation d'industries.

Dans plusieurs secteurs, l'industrialisation connaît un progrès notable. Soit les autorités ont posé la première pierre ou engagé un financement pour rénover ou réactiver une usine. La liste est loin d'être exhaustive.

A- Secteur minier, industries et commerce

1- Usine de ciment à Nioro

2- Usine de ciment à Dio 2

B- Secteur minier

3- Usine de raffinerie d'Or (une première dans la sous région)

4- Usine De Lithium (Bougouni)

5- Usine de Diamants (Bougouni)

C- Secteur Energie

1- Centrale thermique

2- Centre de panneaux solaire

3- Sorem (Mines du Mali)

4- Usine de compteur et matériels électriques

5- Poursuite construction du Barrage de Taoussa

Secteur Santé :

1- Hôpital d'urgence

2- Hôpital militaire de référence

3- USINE UMMP (Produits pharmaceutiques)

C- Industrie et commerce

1- Usine de filature (Bamako)

2- Usine de filature (Koutiala)

3- Huicoma de Koulikoro (rénovation)

4- COMATEX

D- Economie numérique

1- Centre de technologie nouvelle génération

E- Equipement et Transport

1- Chemin de fer Bamako-Dakar (réhabilitation)

Avec ce tableau luisant en si peu de temps, sous la houlette du Président de la Transition, tout laisse croire que le gouvernement a su mettre en avant l'intérêt supérieur de la nation. Outre la création des richesses, la création d'emplois contribuera à réduire le chômage et l'insécurité.

Oumar Konate / Source : Bamada

Avant-projet de nouvelle constitution : Encore un document à ranger au placard ?



En plus des voix des formations politiques et non des moindres, des acteurs majeurs du pouvoir, sous couvert d'anonymat, appellent à abandonner la démarche visant à adopter une nouvelle Constitution.

Décidément, nos tiroirs administratifs doivent est pleins à craquer de feuilles de papiers d'avant-projet de nouvelle Constitution. Et pour cause, il semble que l'initiative, la dernière en date d'élaboration d'une nouvelle Loi fondamentale, à la sauce Assimi Goïta, va aussi être abandonnée. Un énième projet mort-né ? Peut-être ! Ou, en tout cas, des voix s'élèvent dans ce sens. Même celles de hauts responsables du Conseil national de Transition (CNT), l'organe législatif de cette période transitoire, qui sera chargé de l'examiner, l'amender et le voter le cas échéant avant la phase de la consultation référendaire.

En effet, des partis politiques comme l'ADEMA-PASJ, le PARENA, YELEMA, le PACP et tous les partis issus de l'ancienne majorité présidentielle sous IBK, dont la CODEM, l'UDD, l'ASMA-CFP, le PS Yelen Kura conseillent aux plus hautes autorités de la Transition de laisser tomber le processus conduisant à la réforme constitutionnelle.

Si pour certains, c'est le manque de temps et l'engorgement du calendrier électoral qui ne permettent pas de poursuivre avec des chances de succès cette réforme, pour d'autres, il s'agit même du manque de consensus autour de cette initiative. Sans oublier que de nombreux leaders sociopolitiques et mêmes religieux désapprouvent certains aspects du contenu du document élaboré comme avant-projet.

Intervenant le jeudi dernier sur Renouveau TV, dans l'émission Grand jury, le président d'honneur du PACP, Yeah Samaké (un soutien politique du pouvoir de Transition) estime que la Transition doit désormais s'atteler à la préparation minutieuse de l'élection présidentielle et renoncer à « toute dispersion de ses énergies ». En clair, il n'y a pas de temps pour préparer les élections référendaires visant à adopter la nouvelle Constitution. Surtout que cette élection pourra davantage diviser les Maliens, qui ont plus que jamais besoin de se rassembler face à l'adversité internationale. S'y ajoute que le pays a des difficultés financières pour organiser plusieurs scrutins en un temps relativement court et dans un contexte sécuritaire toujours préoccupant. Comme quoi, il y a au Mali,

Des français arrêtés au Mali : Bamako évoque des "criminels"



La France a confirmé mardi l'arrestation de ressortissants français au Mali, tandis que Bamako évoquait l'interpellation de quatre personnes, membres selon la junte "d'un groupe de criminels et de narcotrafiquants".

■ Nous avons été informés de l'arrestation de ressortissants français au Mali. Nous suivons la situation en lien avec l'Ambassade de France à Bamako", a indiqué le ministère des Affaires étrangères en réponse à une question de l'AFP. Le Quai d'Orsay n'a fourni aucun autre détail, notamment sur le nombre exact de personnes concernées. Lundi, le ministère malien de la Sécurité et de la Protection civile avait évoqué dans un communiqué "une opération des forces de sécurité" dimanche "pour libérer des otages et appréhender les membres d'un groupe de criminels et de narcotrafiquants qui les détenaient" à Missabougou, dans l'est de la capitale malienne. Dix otages dont trois femmes et trois enfants ont été libérés et "quatre criminels, dont un Franco-sénégalais, deux Français et un Franco-malien" ont été arrêtés, précisait le communiqué. Bamako affirme que les otages étaient détenus depuis le 18 novembre et que le groupe réclamait 900 millions de CFA (1,37 million d'euros), ou à défaut des informations permettant de localiser un stock de cocaïne récemment saisi par les douanes maliennes. Les relations sont très tendues entre la France et le Mali depuis mai 2021 et un second coup d'État confortant l'emprise de la junte malienne. Le dernier soldat français a quitté le pays en août, après neuf ans d'engagement contre les jihadistes au côté de l'armée malienne. Les colonels de la junte se sont désormais tournés, militairement et diplomatiquement, vers Moscou.

AFP

croient des superstitieux, un esprit malsain fortement opposé à adopter un nouveau texte constitutionnel en remplacement de celui actuellement en vigueur, la Constitution du 25 février 1992.

Mais alors, pourquoi dépenser autant d'argent et de d'énergies pour élaborer des textes et finir par les stocker dans les armoires de la haute administration ? Rappelons que, de Alpha Oumar Konaré, en passant par ATT et IBK, chaque président malien a eu son texte d'avant-projet de nouvelle Constitution, rejeté ou abandonné pour désapprobations et suspicions diverses. Le Col Assimi Goïta, dont on disait la période, la Transition propice à cette réforme, va-t-elle aussi subir le même sort ? Tout semble l'indiquer, surtout que la majorité autour de son pouvoir se fissure de plus en plus.

Bruno D SEGBEDJI / Source : Mali Horizon



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

Minusma : Les membres de la Commission Nationale des Droits de l'Homme formés en monitoring et rapportage des droits de l'homme

Les commissaires et le personnel d'appui de la Commission Nationale des Droits de l'Homme au Mali (CNDH) ont reçu une formation sur le monitoring et le rapportage des droits de l'homme, lors d'un atelier de remise à niveau des techniques de monitoring et de rapportage des droits de l'homme, les 8 et 9 novembre 2022 à Bamako. 12 femmes et 17 hommes de la CNDH, issu(e)s du siège (Bamako) et des antennes régionales (Kayes, Ségou, Sikasso, Mopti et Gao) ont pris part à cette session.

Un partenariat continu... Dans le cadre du partenariat stratégique entre la CNDH et le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme HCDH/Mali en matière de promotion et de protection des droits de l'homme au niveau national, la MINUSMA a organisé plusieurs sessions de renforcement des capacités au profit des commissaires et du personnel de la CNDH en 2022, notamment sur le monitoring et le rapportage des droits de l'homme, la préparation et la soumission de rapports alternatifs aux organes des traités des droits de l'homme.

La CNDH a été accréditée au statut A, attribué par le Sous-comité d'accréditation de Genève (Suisse) de l'Alliance mondiale des institutions des droits de l'homme aux institutions nationales des droits de l'homme (INDH) qui respectent les Principes de Paris sur la création et le fonctionnement des INDH. C'est dans le but de pérenniser ces acquis, tout en tenant compte de l'évolution constante de la situation politico-sécuritaire dans le pays, que la Division des droits de l'homme et de la protection

(DDHP) a organisé cette session de réactivation des compétences en monitoring. Ceci, afin que les commissaires et le personnel d'appui puissent acquérir l'expertise nécessaire pour mener à bien leur mission de protection des droits de l'homme au Mali.

Pour une meilleure connaissance des mécanismes internationaux de protection des droits de l'homme

Cette session a permis de revisiter des notions de base en droits de l'homme, permettant ainsi d'approfondir les connaissances des participants confrontés dans leur quotidien à leurs usages pratiques. « Tout ce que nous avons eu à entendre des conférenciers et des panélistes nous a servi de soubassement pour mieux comprendre et mieux appréhender les droits de l'homme dans toute leur dimension » a déclaré dans son allocution Me Aissata FOUNE TEMBELY, vice-présidente de la CNDH. Me TEMBELY a également souligné l'intérêt de la CNDH pour la poursuite des activités de renforcement des capacités dans des domaines des droits de l'homme, indispensables au travail de l'organisation et dans le contexte difficile que connaît le pays.

« Nous attendons de cette formation qu'elle se pérennise pour que nous puissions capitaliser au maximum ces informations sur le terrain et mettre en pratique ce que nous y avons appris, » a pour sa part ajouté Takati TRAORÉ, chargée de dossiers à la CNDH.

Guillaume NGEFA, Directeur de la DDHP et Représentant du Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme au Mali, a réitéré l'engagement de la Division aux côtés de la CNDH et de la société civile dans la promotion et la protection des droits de l'homme. Il a également souligné le fait que l'accréditation de la CNDH au statut A est une consécration pour cette coopération dont l'exercice a com-

mencé avec l'appui des autorités maliennes en 2014. « Le Haut-Commissariat que je représente ici et la MINUSMA ne ménageront aucun effort pour que ce partenariat que nous avons commencé depuis longtemps puisse se renforcer davantage. Nous nous mettrons toujours à votre disposition soit pour partager notre expérience avec vous soit pour amener d'autres experts pour venir renforcer vos capacités. Ceci afin de contribuer aux efforts de l'état dans le retour à la normalité par le respect des droits de l'homme et par sa surveillance et s'assurer que les obligations internationales en matière de droits de l'homme sont effectivement respectées » a-t-il conclu.

La MINUSMA accompagne les acteurs de la défense des droits de l'homme conformément à son Mandat

Cette formation a été réalisée avec l'appui de la Division des droits de l'homme et de la protection de la MINUSMA (DDHP) à la demande de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH). Elle répond aux recommandations issues de la session de formation sur le monitoring des droits de l'homme de 2019 réalisée par la DDHP pour renforcer les capacités des commissaires et du personnel de la CNDH dans le monitoring et rapportage des droits de l'homme, y compris le monitoring des lieux de détention, en rapport avec son rôle au sein du mécanisme national de prévention de la torture.

Cette activité s'inscrit en droite ligne du Mandat de la MINUSMA ainsi que celui du Haut-Commissariat aux droits de l'homme qui compte parmi ses priorités stratégiques, le renforcement des institutions nationales des droits de l'homme grâce à la coopération technique.

Source : Minusma



Après 24 heures de grève : Les magistrats appellent au boycott de la rentrée des cours et tribunaux

Le Syndicat autonome de la magistrature (SAM) et le Syndicat libre de la magistrature (SYLIMA) ont entamé une grève de cinq jours, depuis le mardi 29 novembre 2022. Les deux syndicats demandent l'abandon d'un projet de loi destiné à favoriser, selon eux, une dizaine de magistrats. Les magistrats tout en regrettant la paralysie des services judiciaires, maintiennent le mot d'ordre de grève et « invitent, de nouveau, leurs militants à boycotter la cérémonie solennelle de rentrée des cours et tribunaux prévue pour ce jeudi 1^{er} décembre 2022 au siège de la Cour suprême ».



La grève du SAM et du SYLIMA fait suite à l'échec des négociations entre le gouvernement et les deux syndicats de la magistrature, le 22 novembre dernier.

En effet, après une première journée de grève, le Syndicat Autonome de la Magistrature (SAM) et le Syndicat Libre de la Magistrature (SYLIMA) regrettent que la « provocation », dont ils ont été l'objet de la part du pouvoir exécutif, ait conduit à un mouvement de grève consommé ce mardi 29 novembre 2022 depuis 00 heure 01 minute.

« Le SAM et le SYLIMA se réjouissent que les magistrats du Mali, à l'unisson, aient compris que les questions de principe et d'honneur doivent l'emporter sur toute autre considération. Cette appréhension des choses explique le succès total du mouvement de grève déclenché qui a paralysé l'ensemble des juridictions de la République y compris la Cour suprême. Ils sont légion, en effet, les magistrats de la Cour suprême qui sont indignés par

cette agression injuste du Gouvernement de la République et qui ont déserté leurs bureaux à l'instar de leurs collègues des juridictions du fond », lit-on dans un communiqué conjoint.

Selon le SAM et le SYLIMA, « les magistrats ont compris que l'objectif recherché de l'autre côté était de diviser les membres de la même corporation en y proclamant « des privilégiés » tout en caporalisant la Justice ».

Les deux organisations syndicales refusent d'être « à la solde de personne si ce n'est de la magistrature. Ils n'exigent que le retrait pur et simple du projet de loi « séparatiste », « inéquitable » et « asservissant » ». Le SAM et SYLIMA, par ailleurs, « regrettent profondément les nombreux désagréments découlant de la présente situation à l'égard des usagers du service public de la justice. Lesdits désagréments sont, exclusivement, imputables au Gouvernement de la Transition ».

Appel au Boycott

Les deux syndicats exigent le respect de la séparation des pouvoirs, et réitèrent leur disponibilité au dialogue. Ils invitent l'ensemble des magistrats du Mali à la sérénité, à la cohésion et à la détermination. « Ils invitent, de nouveau, leurs militants à boycotter la cérémonie solennelle de rentrée des cours et tribunaux prévue pour ce jeudi 1^{er} décembre 2022 au siège de la Cour suprême ».

Les usagers très impactés

Cette grève qui a démarré le 29 novembre 2022 sur les procédures judiciaires est dénoncée par les populations car, elle impacte les activités. Cet arrêt de travail des magistrats a eu un impact sur les usagers qui ont passé la journée du mardi 29/11/2022 à faire des allers retours dans les tribunaux. Mohamed Camara était au Tribunal de la commune V du district de Bamako. « C'est ma femme qui m'a convoqué ici au tribunal pour une affaire de divorce », rapporte Studiotamanie.com. « On nous avait donné rendez-vous le 29 Novembre 2022. Je suis présent depuis 09h du matin. On est là, mais on ne voit personne », poursuit M. Camara.

Comme lui, Lamine Keïta aussi était au Tribunal pour un document administratif. Après une longue attente, on lui fait part de l'absence de la personne chargée de signer le document.

« J'avais un dossier au tribunal qui a été envoyé à la mairie où ils ont constaté une omission. Je suis revenu avec le même document au tribunal. Après avoir attendu longtemps, on m'informe que le signataire est absent », témoigne Lamine Keïta. « La grève ne résout rien. Qu'ils essayent de se comprendre afin que le travail puisse se faire », conclut-il.

« Je suis venu pour un jugement. On est venu trouver qu'ils observent une grève ; on attend depuis le matin mais jusque-là personne n'est venu », se plaint un citoyen qui reconnaît néanmoins qu'on est dans un pays de droit, s'ils (les magistrats) réclament leur dû, on ne peut pas leur en vouloir. Comme on le remarque, cette grève fait et fera souffrir davantage les populations.

■ Binadjan Dombia

Mandat dépôt contre le Président du CCIM : Youssouf Bathily coupable ou victime de son dévouement



M Youssouf Bathily, Président de la Chambre de commerce et d'industrie du Mali (CCIM) a été placé sous mandat de dépôt depuis le mercredi 23 novembre 2022 avec son Secrétaire général Cheick Oumar Camara, et son comptable, Lamine Sacko par le Procureur du Pôle économique et financier, près le tribunal de Grande instance de la Commune III de Bamako. Ils sont accusés d'« atteinte aux biens publics » Cette arrestation est pour le moins curieuse. En effet, le rapport du Bureau du vérificateur général sur la gestion des ressources de l'État utilisées dans le cadre de la lutte contre la

COVID-19 (exercice 2020), publié en septembre 2021, ne démontre nulle part que le Président de la CCIM et ses collaborateurs ont détourné des fonds.

Au contraire, il s'est agi plutôt d'irrégularités financières par rapport à l'achat des masques, intervenu sans appel d'offres ; ce qui, il est vrai, est contraire aux lois de finances et au code de procédure des marchés publics du Mali.

Ce qui explique, également, que les fournisseurs qui ont reçu le marché des 20 millions de masques n'ont versé les droits d'enregistrement et la redevance de régulation des

marchés publics au Trésor public du Mali. Raison pour laquelle l'équipe de vérification a valorisé les montants des droits d'enregistrement que les fournisseurs devraient payer au trésor public à la somme de 378 087 500 FCFA selon la valeur marchande des masques.

Chose bizarre, le rapport du vérificateur évoque les fournisseurs au lieu du Président de la CCIM ; ce qui démontre que la CCIM est considérée comme l'ordonnateur du marché ; et normalement c'était le rôle des fournisseurs d'aller se faire enregistrer au Trésor public du Mali et payer les droits d'enregistrement. En résumé, la CCIM n'est pas fauteur juste simplement, elle n'a pas respecté les procédures des marchés publics.

Comment donc expliquer les déboires du Président de la CCIM Youssouf Bathily et ses collaborateurs ?

Dans cette affaire d'achat des 20 millions de masques, il importe de préciser que : le Président Youssouf Bathily a été contraint par le Président défunt IBK et son Pm Boubou Cissé, vu le temps imparti, d'user de tous ses moyens, pour fournir au Mali des masques dans un bref délai y compris en passant outre la procédure d'appel d'offres, qui requiert plus de temps. L'objectif étant que les élections législatives maliennes du 29 mars et 19 avril 2020 puissent se tenir ; de même que la rentrée scolaire et universitaire 2020-2021.

On peine donc à comprendre qu'un citoyen qui s'est autant dévoué, soit écroué avec ses collaborateurs à la maison centrale de correction de Bamako. De fait, l'homme est victime de son dévouement.

Nulle part, une fois de plus, le rapport du vérificateur Général n'évoque des détournements de fonds par la CCIM. Il constate, par ailleurs, que les dépenses ont été effectués pour l'achat de 20 millions de protection anti-COVID-19 dans le cadre du programme présidentiel « Un Malien - un masque » à un cout total de 10 942 500 000 FCFA .

Quoi qu'il en soit, ce que l'on peut reprocher à Youssouf Bathily et ses deux collaborateurs, c'est, peut-être une, forme de légèreté dans la procédure d'achat des masques ; mais aucunement un détournement de deniers publics.

Bokoum Abdoul Momini

Symposium sur la biodiversité : Les experts se penchent sur la thématique

Le ministre de l'Assainissement et de l'Environnement, Modibo Koné a présidé, le mercredi 30 novembre 2022, la cérémonie d'ouverture du Symposium sur la biodiversité. C'était en présence du Secrétaire général du ministère des mines, la Directrice générale des eaux et forêts, le préfet du cercle de Kéniéba, du Directeur de l'environnement B2 Gold Mali, Diakalia Koné, des responsables de la société B2gold et plusieurs acteurs personnalités...

Ce symposium est un cadre idéal pour des rencontres entre toutes les structures étatiques ou privées et les organisations non gouvernementales. Il constitue un forum pour les chercheurs, les praticiens en début de carrière, les professionnels et les développeurs pour partager leurs expériences, les données, les techniques et outils, former des synergies et promouvoir une réflexion

commune. C'est un forum qui sensibilise sur les approches innovantes de développement durable qui gèrent efficacement les menaces sur la biodiversité, favorisent la résilience et la conservation à long terme.

Faudrait-il le rappeler, le contrat minier signé entre le Mali et B2Gold oblige à la protection, à la préservation et la sauvegarde de la diversité biologique sur l'étendue de son permis mi-

nier. B2Gold a mené les études d'impact environnemental et social de la mine de Fadougou ; études assorties d'un permis environnemental faisant ainsi de l'entreprise un acteur important dans le respect des clauses environnementales.

B2Gold s'engage à développer les ressources d'une manière responsable qui protège les personnes et respecte les droits de l'homme et le patrimoine culturel. B2Gold crée un développement socio-économique qui atténue les impacts sur l'environnement et la biodiversité.

Dans ses propos liminaires, le Directeur de l'environnement B2Gold Mali, Diakalia Koné, a insisté sur l'importance de ce symposium, premier du genre dans notre pays. B2Gold continue d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie de conservation de la biodiversité, organisée selon 3 aspects qui sont : sensibilisation, éducation et renforcement des capacités et durabilité. Cette stratégie a permis d'intégrer la communauté locale dans la recherche et le renforcement des capacités.





Le Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement, et du Développement Durable, Modibo Koné, à l'entame de ses propos, a salué B2gold pour sa précieuse collaboration et son appui à l'organisation de ce Symposium. « **Le Mali possède une diversité biologique très variée qui se traduit par une diversité génétique. Notre pays renferme d'énormes potentialités fauniques représentant toute la gamme des mammifères sauvages, des oiseaux et des reptiles de la savane et de la steppe sahélienne. Il dispose actuellement d'importantes ressources naturelles et biologiques composées de 107 forêts classées et 31 aires protégées, soit 138 entités couvrant une superficie totale de 4.527.987 ha représentant environ 12% du territoire national. Le réseau d'aires protégées comporte : 2 réserves de biosphère, 3 parcs nationaux, 14 Réserves de Faune (totale et partielle) et 9 Zones d'Intérêt Cynégétiques et 4 sites Ramsar** », a-t-il mis en exergue.

La préservation de l'écosystème au cœur des actions !

Le Ministre Modibo Koné, a rappelé que cette ressource biologique ou génétique est le fondement de tous les écosystèmes et espèces sains, et apporte des avantages essentiels aux populations. Elle doit être maintenue pour permettre à toutes les espèces de s'adapter aux changements environnementaux, d'assurer la résilience des écosystèmes et de lutter contre les maladies et les ravageurs envahissants. « **Cependant, cette diversité est aujourd'hui en grande perte à cause des facteurs anthropiques tels que les grands travaux d'aménagements, l'orpillage traditionnel, le dragage du li des fleuves, l'exploitation du bois énergie pour la consommation domestique en lien avec l'accroissement démographique** », a-t-il poursuivi.

Le Ministre Koné a laissé entendre que B2Gold, comme toute autre industrie minière, doit s'assurer que les avantages de l'exploitation minière s'étendent au-delà de la durée de vie de la mine elle-même. Le développement minier responsable et durable présente l'avantage d'effets transformateurs positifs sur le développement socio-économique des communautés et des nations.

En outre, le ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du développement Durable, a fait savoir que B2Gold s'engage à développer les ressources d'une manière responsable qui protège les personnes et respecte les droits de l'homme et le patrimoine culturel. B2GOLD crée un développement socio-économique qui atténue les impacts sur l'environnement et la biodiversité. « **Notre approche de gestion consiste à travailler dans des contextes sociaux, économiques et environnementaux de manière à produire des résultats positifs et durables pour notre entreprise. Par conséquent, B2Gold est honoré de parrainer le premier Symposium sur la biodiversité au Mali dans le cadre de notre stratégie de biodiversité** », a-t-il soutenu, avant d'inviter les participants à tirer des enseignements pour faire avancer les bonnes pratiques en faveur de la protection de l'environnement et la gestion durable des ressources.

■ Ibrahim Sanogo



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Journée de la science politique : Les enseignants-chercheurs réfléchissent sur les maux de la nation

La cérémonie d'ouverture de la 2e édition de la journée de la science politique au Mali, s'est tenue le mardi 29 novembre à la Faculté des Sciences Administrative et Politiques (FSAP). Cette rencontre a été organisée par la FSAP et la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB).



Les thématiques abordées au cours de ces deux journées sont entre autres : « **rationalisation de l'appareil d'Etat : réformes politiques et institutionnelles** » ; « **régionalisation, décentralisation, réorganisation du territoire dans un contexte d'insécurité** » ; « **élections et contestations de l'ordre politique** ».

Au cours de son allocution, le Doyen de la Faculté des Sciences Administrative et Politiques (FSAP), Cheick Hamala Touré, a souligné que ces journées dédiées à la science politique dénotent la perpétuation d'une tradition puisque, dit-il, « **nous en sommes à notre deuxième édition** ».

En effet, il a précisé que durant deux jours, les enseignants-chercheurs se pencheront sur les thèmes qui s'attachent à nos institutions, à la société malienne. « **Ces analyses approfondies permettront certainement de donner un sang nouveau à nos institutions. Au regard du contexte du Mali, nous sommes à la recherche d'une voie appropriée pour apporter les solutions aux maux qui gan-**

grèment notre pays », a-t-il indiqué.

Par ailleurs, Cheich Hamala Touré a remercié les partenaires qui n'ont ménagé aucun effort pour accompagner la 2e édition de la journée de la science politique.

Dans le même sens, le vice-recteur de l'USJPB, Professeur Mamadou Lamine Dembélé, a souligné que la journée de la science politique constitue l'expression d'une tradition et d'un engagement. « **Ces rencontres scientifiques servent à recueillir l'opinion des enseignants-chercheurs et des praticiens et celui des étudiants sur les grandes questions de la nation** », a-t-il avancé.

En outre, il a précisé qu'aujourd'hui, l'enseignement politique a toute sa place non seulement dans les études universitaires, mais aussi, dans les débats pour construire une nation plus résiliente et plus prospère. « **La journée de la science politique est un défi pour nous les universitaires de travailler jusqu'au-delà de l'enseignement théorique pour qu'on puisse aussi contribuer**

de manière efficace aux grands problèmes qui se posent au niveau de la société », a indiqué Mamadou Lamine Dembélé. Selon la représentante du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Kady Bouaré, « **Le dialogue national constitue une phase charnière dans l'existence future de notre Etat en tant que nation .C'est pourquoi l'implication du monde universitaire est nécessaire pour sa réussite** ».

Par ailleurs, elle a promis que son département mettra tout en œuvre pour la promotion de la science politique au Mali et de recherche en générale. « **Cette seconde édition des journées de la science politique au Mali (JSPM) couplé à l'atelier de présentation du programme GOMACCA sont des illustrations fortes de l'USJPB et contribuer au rayonnement de la science** », a-t-elle conclu.

■ Maffenin Diarra

Le COREMA face à la presse : « La justice, Le maillon faible de la transition »

Le Collectif pour la Refondation du Mali, au cours d'une conférence de presse, a attiré l'attention des autorités de la transition sur plusieurs sujets, dont la justice, qualifiée « de maillon faible » de la transition. C'était hier mercredi 30 novembre 2022. L'asphyxie programmée des fonderies métallurgiques au Mali, la question de la justice, de la situation des Maliens établis en Guinée Équatoriale...sont, entre autres, les sujets évoqués lors de la conférence de presse du COREMA.

Dans sa déclaration, le COREMA dit avoir multiplié les efforts pour la gestion des ressources maliennes, notamment, le métal. C'est pourquoi, il a attiré l'attention du gouvernement de la transition sur « **l'asphyxie programmée des fonderies métallurgiques au Mali** ». Pourtant, argue le conférencier, « **les fonderies métallurgiques sont pourvoyeuses de milliards de recettes fiscales pour l'État et les collectivités, créatrices de plus de cent mille emplois directs et indirects** ».

A en croire ce mouvement de soutien à la transition, les fonderies métallurgiques sont en manque de plus de 60 % de leurs matières premières qui constituent la ferraille et la fonte « **qui font l'objet d'exportation incontrôlée en dépit de l'existence des textes (deux arrêtés ministériels) qui ne sont pas effectivement appliqués** ».

Pour Fomba, **cette exportation frauduleuse** » constitue une menace pour ces industries métallurgiques et des centaines de milliers d'emplois et même pour le budget de l'État. Si des Maliens sont mécontents de la suspension des ONG françaises, le COREMA souhaite beaucoup plus. Il demande au gouvernement de remettre en cause l'accord d'investissement avec le Canada que le gouvernement de feu IBK a signé. « **Un accord avec un préavis de 15 ans pour rompre et qui demeure une boîte à pandore pour des sociétés françaises se déclarant officiellement canadiennes pour ensuite envahir nos ressources** », laisse entendre Aboubacar Sidick Fomba qui a également sollicité la régulation de la mine artisanale.

La justice, un maillon faible de la transition selon le COREMA

Au-delà des fonderies métallurgiques, le COREMA a aussi exprimé ses inquiétudes sur la marche de la justice malienne, même sous la



transition. Sans tabou, ce mouvement dit haut ce que des milliers de Maliens pensent tout bas. « **Le COREMA attire également l'attention du gouvernement sur la question de la justice de façon générale qui demeure le maillon faible de la transition malgré les efforts énormes surtout dans le domaine foncier et la poursuite judiciaire des délinquants financiers responsables de la déliquescence de notre chère patrie** », a laissé entendre le conseiller au CNT.

Les représentants de l'État malien en Guinée Équatoriale ont également eu pour leurs comptes. Le COREMA demande leur changement. « **Le COREMA invite le gouvernement à procéder à un changement profond dans l'administration et dans les ambas-**

sades et consulats notamment en Guinée équatoriale et en France et d'inscrire ses actions dans la logique de la révolution et non du consensus politique qui a montré toutes ses limites », a déclaré le conférencier tout en invitant le gouvernement à faire face aux problèmes des Maliens établis à l'étranger particulièrement en Guinée équatoriale et en France.

Le Collectif pour la Refondation du Mali a profité, de nouveau de cette conférence de presse, pour réclamer la création de la monnaie malienne et l'officialisation des langues nationales. Il a enfin appelé les Maliens à contrer « **toutes formes de déstabilisation** » du pays.

Anguimé Ansama

Satisfecit du Médiateur de la CEDEAO : Le Mali reprendra-t-il sa place dans les organes de décision ?

Après sa visite d'évaluation sur la bonne marche de la transition, le médiateur ouest-africain dans la crise politique au Mali déclare que, le processus censé mener à un retour des civils au pouvoir « se déroule bien » ; et que les autorités s'y consacrent « totalement ».



L'ancien Président nigérian, Goodluck Jonathan, est arrivé au Mali le 29 Novembre 2022, en vue d'un sommet des dirigeants de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) prévu dimanche prochain au Nigeria. Cette visite s'inscrit dans le cadre de l'évaluation de la transition, notamment sur les avancées réalisées.

A sa descente d'avion, il a indiqué être venu, pour échanger avec les autorités maliennes, sur la feuille de route de la transition. « Je suis désormais partie intégrante du Mali comme vous le savez. Le sommet de la CEDEAO se tiendra le 4 décembre 2022 et c'est dans ce cadre que je viens ici pour évaluer l'évolution de la situation afin de faire le point le 4 décembre, au sommet des chefs d'État à Abuja », avait-il indiqué. En effet, il s'agit d'évaluer le niveau de mise en œuvre de la feuille de route de la transition telle que promise par les autorités de la tran-

sition. Cette évaluation permettra au Médiateur de présenter la situation de la transition malienne aux chefs d'état de la CEDEAO.

Il s'agit, entre autres, de préparer l'organisation d'élections transparentes et crédibles et les réalisations des réformes politiques et institutionnelles. Sur ces questions, les autorités de la transition ont mis en place l'AIGE dont les membres sont déjà choisis ; sans oublier l'avant-projet de constitution remis au Chef de l'État.

Satisfaction du Médiateur

La CEDEAO fait pression depuis plus de deux ans sur les autorités, pour qu'elles rendent au plus tôt possible le pouvoir à l'issue d'une élection transparente et crédible aux civils. « Nous sommes plutôt satisfaits de ce qui est en train de se passer, le programme de la transition se déroule bien », indique l'émissaire ouest-africain devant des journa-

listes après avoir rencontré les autorités maliennes et le Président de la transition, le colonel Assimi Goïta.

Rappelons qu'après le premier coup d'état, les autorités avaient promis, sous la pression de la CEDEAO et d'une partie de la communauté internationale, de rendre les commandes au bout de 18 mois de transition. Mais, après le second putsch, en mai 2021, ils avaient sollicité une prorogation. La CEDEAO avait alors infligé un embargo commercial et financier au Mali. A la suite de moult négociations, les deux parties se sont accordées sur mars 2024. La CEDEAO a alors levé l'embargo en juillet, mais maintenu les sanctions individuelles contre des dizaines de membres ou proches de la junte.

Le Mali toujours suspendu des organes de décision

Le Mali continue aussi d'être suspendu des organes de décision de la CEDEAO. « Il reste des problèmes dans quelques domaines, mais on nous a rassurés quant au fait que ces problèmes n'affecteraient pas le programme de la transition », a déclaré Goodluck Jonathan. « Le gouvernement se consacre totalement à la tâche, c'est ce que nous voulons et les dirigeants de la CEDEAO seront heureux d'entendre cela » dimanche, a-t-il ajouté.

Affaire 46 soldats ivoiriens

Outre l'avancée du processus dit de transition, les dirigeants des Etats membres de la CEDEAO devraient probablement se pencher sur la situation de 46 soldats ivoiriens retenus depuis juillet au Mali, source de fortes tensions entre les deux pays.

La CEDEAO avait décidé lors d'un sommet en septembre de dépêcher au Mali une délégation de haut niveau pour tenter de dénouer la crise. Mais aucun progrès n'a été rapporté après cette mission menée fin septembre. Depuis, la Côte d'Ivoire a annoncé le retrait de son contingent participant à la mission de paix de l'ONU déployée au Mali, pays en proie à la propagation djihadiste et à une crise multidimensionnelle depuis 2012.

■ Binadjan Dombia

Vols d'enfants maliens adoptés en France : L'association française « rayon de soleil de l'enfant étranger » au centre d'un vaste trafic d'enfants maliens

« Rayon de soleil de l'enfant étranger » (RDSEE), l'un des plus grands organismes français d'adoption et toujours agréé par le Quai d'Orsay (ministère français des Affaires étrangères) est au cœur d'un grand scandale «d'enfants volés», notamment au Mali. C'est ce que démontre le quotidien français «Le Monde» (parution du jeudi 24 novembre 2022) qui a enquêté sur cette association pendant 5 ans. Elle est aujourd'hui dans la ligne de mire de la justice française.



Le scandale des enfants «volés» : la dérive d'une association française au cœur d'une enquête judiciaire ! Tel était le titre d'un article d'investigation publié jeudi dernier (23 novembre 2022) par le quotidien français «Le Monde». C'est la suite logique d'un autre article publié le 9 juin 2020 et qui était intitulé : «**De Paris à Bamako, la douloureuse quête de vérité de Marie M. sur les circonstances de son adoption, il y a trente-deux ans**» (par Morgane Le Cam et Kaourou Magassa).

Le 6 septembre 2022, le tribunal de Paris a réclamé l'ouverture d'une enquête contre l'association «**Rayon de soleil de l'enfant étranger**» (RDSEE, une association agréée par le ministère français des Affaires étrangères pour exercer en Bulgarie, en Chili, en Chine, en Corée du Sud et en Inde) et Danielle Bou-

dault pour «**recel d'escroquerie**» à la suite d'une plainte déposée en juin 2020 par neuf français adoptés au Mali.

Les plaignants leur reprochent d'avoir mis en place des «**stratagèmes**» leur permettant de contourner la loi dans le but de les faire adopter en France entre 1989 et 1996. Et cela en trompant leurs parents aussi biologiques qu'adoptifs. Aux vrais parents, l'association aurait promis un séjour temporaire en France pour leurs enfants. Aux parents adoptifs, RDSEE aurait assuré que «**les petits Maliens avaient été abandonnés par leurs familles d'origine**», a écrit «**Le Monde**» après 5 ans d'enquête sur cette association à «l'origine de l'adoption de 7 000 enfants» dans le monde.

Au Mali tout comme en Centrafrique, en Haïti, au Pérou et en Roumanie, RDSEE est «sus-

pectée d'avoir fait adopter des enfants, qui n'auraient pas dû l'être, pour satisfaire les demandes d'adoption à l'international des couples français». Ayant décidé de défendre gratuitement les neuf plaignants, les avocats Néomi Saidi-Cottier et Joseph Bréham de l'Alliance des avocats pour les droits de l'Homme (AADH) sont également venus enquêter au Mali.

C'est ainsi qu'ils ont séjourné ici en septembre dernier et ont rencontré six familles qui ont eu le bonheur de retrouver leurs enfants «volés» par «**Rayon de soleil**» entre 1989 et 1996. «**Ils ne se connaissent pas, mais racontent la même histoire aux deux avocats venus récolter leurs témoignages pour les présenter à la justice française. L'histoire d'une association qui aurait exploité leur misère et leur analphabétisme**», rap-

porte **«Le Monde»** qui a suivi les avocats lors de leurs déplacements dans notre pays.

En larmes, séparés et conduits vers des directions différentes

«Ils nous disaient qu'ils partaient en France temporairement, qu'ils auraient la chance de faire des études et reviendraient nous voir régulièrement. Ils nous ont fait signer des papiers qu'on ne comprenait pas. J'ai tellement regretté», a avoué à nos confrères Habi Diakité qui, comme les autres parents abusés par RDSEE, ne sait ni écrire ni lire. En 1991, cette association lui fait signer un consentement à l'adoption plénière consacrant «la rupture de filiation» avec ses deux enfants, Youssouf et Mamadou, alors respectivement âgés de 3 et 5 ans.

«Pour la convaincre de les envoyer dans l'Hexagone, Danielle Boudault (coopérante française détachée par l'administration pour enseigner le droit à Bamako) lui avait promis que la fratrie serait adoptée par la même famille. Arrivés à l'aéroport de Roissy, les bambins en larmes seront séparés par l'association», écrit le quotidien français. **«Au début des années 90, l'adoption internationale tourne au business à Bamako»,** ajoute-t-il. Dans un courrier adressé au Quai d'Orsay, RDSEE écrit avoir été victime d'un **«détournement de fonds au détriment des enfants confiés»** perpétré par son antenne malienne, l'Association rayon de soleil de l'enfant malien (ARSEM). **«Le ministère des Affaires étrangères est alerté, dès 1990, des pratiques douteuses de l'organisme qu'il a agréé. Cette année-là, le consul de France avertit ses services : la somme demandée par Rayon de soleil aux familles adoptives (20 000 F CFA) pour les frais à régler à Bamako, ne correspond pas aux dépenses réelles»,** rappelle **«Le Monde»**.

«Pourtant, le consulat et la Mission d'adoption internationale (MAI) du Quai d'Orsay (dont le rôle est de contrôler les adoptions réalisées par les organismes agréés) continueront à délivrer des visas aux enfants adoptés au Mali via RDSEE jusqu'en 2001», indique le quotidien. Et l'AADH s'interroge : combien des 320 dossiers maliens gérés par Rayon de soleil se sont révélés irréguliers ? **«Impossible de le dire»,**

répond **«Le Monde»**.

Selon lui, **«cette tromperie et ces trafics présumés hantent encore une ancienne bénévoles française de la Maison d'accueil maternelle et infantile»** (MAMI qui a remplacé ARSEM). Interrogée par nos confrères français, elle qualifie cette maison de **«centre d'arrachement des petits à leurs mères»**. Selon elle, les membres de RDSEE allaient «chercher les femmes jusque dans la rue pour les convaincre de donner leurs bébés...». Cette association exploitait aussi **«des failles de la loi malienne pour organiser une filière»**. Vingt-cinq ans après, cette bénévole a déclaré à nos confrères se rappeler de certains mots répétés par certaines salariées françaises de RDSEE à propos des mères maliennes. **«Elles font des enfants comme des lapins, on peut bien leur en retirer un... Un de perdu, dix de retrouvés...»,** a-t-elle révélé. Et de regretter, **«on a arraché ces gamins à leurs parents pour le bonheur de couples français en mal d'enfants»**.

Un juteux trafic s'est développé à partir des difficultés d'adoption en France dans les années 90

Un vrai filon d'or pour l'association et ses complices d'autant plus que, dans la France des années 90, la demande d'adoption a explosé car **«adopter un petit pupille français»** relevait de plus en plus du parcours du combattant. **«Leur nombre décroît, les délais d'attente s'allongent et les conditions posées aux futurs parents se durcissent. Ainsi, en 1991, sur les 20 000 couples souhaitant adopter, seuls 1 000 remplissent les conditions pour en accueillir un. Les 19 000 autres se tournent alors vers l'étranger. La France devient le champion mondial de l'adoption internationale, juste derrière les Etats-Unis»,** écrit **«Le Monde»**.

La France ne réagissant pas aux alertes, finalement la réaction viendra du Mali. Comme le dit le journal, face à l'afflux des **«demandes de Français»,** le **«gouvernement serre le vis»** et crée à la fin des années 90 une commission chargée de filtrer les dossiers. L'association RDSEE tente alors par tous les moyens de la contourner tandis que les dossiers qu'elle lui présente sont rejetés pour

«non-conformité aux dispositions réglementaires» du Mali. Les parents des enfants en passe d'être adoptés étant encore en vie, **«ces adoptions sont illégales»**. Face à ces blocages, les familles en attente en France s'impatientent. Cela devient vite une affaire d'Etat puisque celles-ci finissent par saisir leurs élus locaux qui saisissent à leur tour Hubert Védrine et Lionel Jospin alors respectivement ministre des Affaires étrangères et Premier ministre de la France.

Pourtant, interrogé par nos confrères, Hubert Védrine va tenter de dédouaner l'Etat français en déclarant, **«c'est un raisonnement complètement franco-français, formaliste et juridique basique... Vous ne trouverez de toute façon aucune association qui ait pu respecter toutes les règles de l'époque»**. Avant de récemment confirmer au journal, **«il y a certainement eu des pratiques illicites»** au sein de l'association». Curieusement, le département continue de la considérer comme **«un interlocuteur fiable dans la façon dont elle travaille... Il n'y a aucun manquement»**.

Pis, le MAI n'envisage pas non plus de retirer à RDSEE son agrément dans les cinq pays où elle officie. Le Quai d'Orsay préfère se cacher aujourd'hui derrière la justice pour faire son boulot. **«Si sanction il doit y avoir, ça sera à la justice de les prononcer... On verra ensuite les conséquences qu'il faut en tirer»,** conclut Hubert Védrine dans les colonnes de **«Le Monde»**. En tout cas, pour ce quotidien français, l'ouverture d'une enquête pour recel d'escroquerie le 6 septembre dernier par le tribunal de Paris est **«un premier soulagement après des années de combat méprisé»**.

Mais, si obtenir justice peut apporter une certaine consolation aux 9 plaignants, rien ne pourra par contre recoller définitivement les morceaux éparpillés de ces vies brisées, des parents et enfants séparés pendant au moins un quart de siècle sans aucun espoir de se revoir un jour !

Moussa Bolly

PS : A suivre la semaine prochaine le témoignage d'une victime de «Rayon de soleil de l'enfant étranger».

Source : Le Matin

Lutte contre la prolifération des armes : L'Éthiopie lance une croisade contre les armes illicites



La police éthiopienne a arrêté onze individus dans le cadre d'une opération de répression contre la possession illégale d'armes à feu dans la capitale, Addis Abeba. Cette opération coup de poing a permis

de récupérer des armes et des munitions. Dans un communiqué publié mardi, la police métropolitaine a déclaré avoir récupéré un total de 16 grenades à main et neuf pistolets ainsi que 84 balles lors de perquisitions menées dans

quelques villes secondaires.

Quatre arrestations ont été effectuées dans deux districts de la ville de Nifas Silk après que cinq pistolets et 53 balles ont été trouvés dans deux maisons. De même, la police a appréhendé quatre autres suspects. Elle a saisi quatre pistolets ainsi que 30 balles et une grenade à main à leur domicile dans la zone de Mikileland de la ville d'Addis Ketema.

La police a également arrêté trois suspects dans le quartier de Gulele après avoir découvert 15 grenades à main faisant l'objet d'un trafic dans le compartiment caché d'une camionnette immatriculée 5-01928 AA. L'enquête sur les affaires de détention et de trafic d'armes illicites est toujours en cours.

La police a apprécié le soutien du public dans la répression des armes à feu et a exhorté les habitants de la ville à rester vigilants pour protéger leur quartier contre les éléments anti-paix. La répression de la détention et du trafic d'armes illégales se poursuivra également, a ajouté la police.

La loi éthiopienne sur les armes à feu, ratifiée en 2020, interdit la possession d'armes sans permis valide et proscrit la vente et le transfert de toute arme. La vente illégale d'armes en gros est passible d'une peine pouvant aller jusqu'à 15 ans d'emprisonnement en vertu de cette loi.

Source : APA

Sénégal : La date du face-à-face Adj Sarr-Sonko dévoilée

La confrontation entre Adj Sarr et Ousmane Sonko aura bel et bien lieu. L'ex-masseuse et le leader de Patriotes du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (PASTEF) ont rendez-vous dans le bureau du Doyen des juges d'instruction, Oumar Maham Diallo, le 6 décembre prochain. Les avocats de la présumée victime, Me El Hadji



Diouf et Me Abdou Djaly Kane, ont donné l'information à Seneweb.

Pour rappel, Ousmane Sonko a été inculpé en mars 2021 pour viols et menaces de mort et placé sous contrôle judiciaire à l'issue de la plainte déposée en février de la même année par Adj Sarr.

Le leader de l'opposition, arrivé troisième à la présidentielle de 2019, a toujours dénoncé un « complot » pour torpiller sa candidature à la magistrature suprême en 2024

Source : senegalactu.info

Économie : La Russie fait don de 260 000 tonnes d'engrais à l'Afrique

Un premier navire chargé de 20 000 tonnes d'engrais russes a déjà quitté le port de Rotterdam à destination du Malawi. Cette cargaison est la première d'une série d'envois d'engrais destinés à des pays africains dans les mois à venir.



La Russie a fait don de 260 000 tonnes d'engrais qui étaient bloquées dans des ports et des entrepôts européens à des pays africains, a annoncé l'ONU dans un communiqué rendu public mardi 29 novembre. « Cela servira à atténuer les besoins humanitaires et à prévenir des pertes de récoltes catastrophiques en Afrique, où c'est actuellement la saison des semis », a déclaré Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU, cité dans le communiqué. M. Dujarric a précisé que le premier cargo chargé d'engrais russes a quitté mardi les Pays-Bas à destination du Malawi. Le navire affrété par le Programme alimentaire mondial (PAM), avec une cargaison de 20 000 tonnes à bord, doit accoster au Mozambique, avant que les engrais soient acheminés par voie terrestre vers le Malawi. « Ce sera le premier d'une série d'envois d'engrais destinés à un certain nombre d'autres pays du continent africain dans les mois à

venir », a précisé le porte-parole. Le principe des exportations russes d'engrais et de produits alimentaires avait été adopté en même temps que l'accord sur les céréales ukrainiennes conclu le 22 juillet dernier entre la Russie, l'Ukraine, la Turquie et les Nations unies. Mais Moscou a justifié le très faible niveau de livraisons russes de céréales par les « difficultés » de mise en œuvre de cet accord. D'après le Kremlin, « les navires russes transportant des céréales et des engrais ne sont toujours pas acceptés dans les ports européens en raison des sanctions occidentales, et les compagnies d'assurances refusent encore de couvrir ces navires ». Dans le cadre de l'accord céréalier, la Russie avait pourtant obtenu la garantie que les sanctions occidentales ne s'appliqueraient pas, ni directement ni indirectement, à ses propres exportations de produits agricoles et d'engrais, en contrepartie de l'autorisation des exportations des céréales ukrainiennes.

Les Etats-Unis s'étaient en outre engagés à fournir à la Russie des navires de gros tonnage pour faciliter l'exportation de ses céréales et de ses engrais, étant donné que les compagnies maritimes internationales qui possèdent ce genre de bateaux refusent d'accoster dans les ports russes en raison des sanctions occidentales. La Russie et l'Ukraine sont les principaux exportateurs de denrées alimentaires et d'engrais vers les pays en développement, où les petits exploitants agricoles sont particulièrement touchés par la hausse des coûts, l'inflation et les blocages de la chaîne d'approvisionnement. Environ 50 % de la population mondiale dépend de produits agricoles qui impliquent des engrais.

Source : Agence Ecofin



Espagne : Luis Enrique s'ennuie devant les matchs de la coupe du monde

Luis Enrique, sélectionneur de l'équipe de Espagne, regrette la frilosité offensive générale des équipes lors de la Coupe du monde au Qatar. Il estime, au contraire, qu'attaques et victoires sont liées.

Quand il n'est pas occupé à entraîner sa sélection, où à répondre aux questions sur sa chaîne Twitch, Luis Enrique regarde les autres matchs de la Coupe du monde. Et le sélectionneur de l'Espagne n'est pas trop fan du style de jeu général. Dans un nouveau live... Twitch, il a regretté la frilosité ambiante des équipes guidées, selon lui, par la tendance de la défense avant tout. « Ça n'attaque que lorsque vous êtes déjà menés »

« Nous avons atteint un point où nous nous sommes égarés, a regretté l'ancien attaquant. La première chose qu'ils devraient enseigner aux entraîneurs dans les cours d'entraîneurs, c'est que c'est un spectacle, un spectacle. Il y a 50.000 ou 100.000 mecs qui te regardent au stade, puis à la maison il y a des millions de personnes. C'est comme aller voir une pièce de théâtre et c'est ennuyeux. A la fin, il n'y aura personne dans le théâtre. » Enrique comprend cette approche par l'obliga-

tion des résultats tout en estimant que ce but recherché n'est pas incompatible avec un jeu plus ambitieux et attrayant. « Le problème, c'est que les besoins de l'entraîneur obligent par tous les Dieux de jouer la défense. Cela se voit à la Coupe du monde où ça n'attaque que lorsque vous êtes déjà menés. Je vois les choses différemment, je pense que c'est un spectacle et vous devez essayer de montrer aux gens que vous voulez jouer et faire profiter vos fans. »

Le technicien conclut son point de vue avec autodérision comme il en a pris l'habitude sur la plateforme depuis le Mondial. « Ce sont encore des conneries de ma part, mais j'en suis convaincu et je comprends que le résultat est mieux atteint de cette façon, insiste-t-il. En plus, le chemin, parce que le résultat ne compte pas seulement, est beaucoup plus gratifiant pour un joueur. »

NC / Source : BFM sport



Bélier (21 mars - 19 avril)

Des étapes sont à vivre pour ressentir une sérénité. Des réunions peuvent remplir votre journée intense. Il faut éviter de vous consacrer aux autres, car vos collègues apprécient votre soutien. Concentrez-vous sur vos tâches et apprenez à refuser les demandes.

Les dépenses peuvent avoir un lien avec le règlement des factures ou des paiements obligatoires. Vous devez attendre de stabiliser votre budget pour acheter des produits chers. De petits accessoires destinés aux loisirs et aux sports sont probables.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vos performances font grand bruit au sein de votre entreprise. Vos prises de risque ne sont pas toujours bien accueillies, sachez que votre attitude ne laisse personne indifférent. Vous n'avez qu'une seule chose en tête, continuer vos prouesses.

La journée est placée sous le signe de l'économie, en effet, aujourd'hui il est préférable d'avoir des oursins dans la poche plutôt que de dépenser votre argent à tout-va. Pour le moment les charges de la maison sont plus importantes que le reste.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Le climat favorise des discussions au sujet des conditions de travail. Vous retrouvez du courage et souhaitez vous éloigner du service à cause de la désorganisation. Soyez patient tout en restant à l'écoute, car un coup de piston pourrait vous y aider.

Les dépenses sont importantes et elles sont difficiles à freiner. Vous devez faire attention à vos tentations, car vous craquez facilement sur des gadgets ou des accessoires. Les produits destinés à la voiture peuvent faire partie des frais principaux.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous aurez un peu tendance à vous disperser pour aller grappiller des informations plutôt que de vous concentrer sur un dossier en particulier. Recentrez-vous sur un objectif prioritaire, ce sera davantage efficace.

Vos finances s'épanouissent et vous obtenez ce que vous attendez. Vous êtes dans une phase de réalisation et de prospérité. Toutefois, attention aux dépenses inutiles qui pourraient vous faire perdre de l'argent par excès de confiance.



Lion (22 juillet - 23 août)

Pour réussir dans votre carrière, vous avez besoin de vous entourer de personnes comme vous qui sont loyales et avec une conscience professionnelle. La journée est source de satisfactions avec un avancement sensible dans votre évolution professionnelle.

La prudence est utile, car même si votre capacité financière vous permet de dépenser sur des loisirs, vous pourriez vivre au-dessus de vos moyens et vous retrouver avec un risque de découvert. Tentez de différer vos frais peu utiles et regrettables.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Votre intuition vous dit qu'un collègue n'est pas fiable, voire malhonnête. Vous hésitez à en faire part à votre hiérarchie. Par peur d'être mal perçu par vos collaborateurs, vous préférez vous taire. Vous rongez votre frein en le gardant à l'oeil.

Aujourd'hui vous pourriez être amené à déplacer de l'argent ou à régler une situation financière datant d'il y a quelques mois. Vous ne pourrez pas y échapper, même si ça ne vous enchante pas, autant solutionner le problème au plus vite.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Des concessions sont à faire. Le poste actuel ne vous donne guère de satisfaction et vous avez l'impression de faire un travail d'exécution en vous oubliant. Une piste vers un nouveau poste peut venir de la part d'un collaborateur qui vous appuie.

Vous savez réaliser des économies avec des astuces en attendant que vos finances se stabilisent de nouveau. La prudence est recommandée pour préserver le budget et ne pas avoir de découvert avant la fin du mois. Les soldes ou du bricolage sont conseillés.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre dynamisme et votre efficacité ne trouvent pas de quoi s'exprimer. Aussi, vous déciderez de changer la donne ! Vous reverrez entièrement votre manière de travailler et proposerez de nouvelles idées à votre hiérarchie qui sera bien obligée de vous écouter !

Vous parvenez à faire fructifier vos ressources financières. Jupiter dans le secteur vous aide à mener votre barque. Mais si la chance peut vous sourire, n'en faites pas un principe acquis ! Uranus dissonant pourrait brutalement vous faire perdre une partie de vos gains.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Mars en Vierge vous met sous pression et votre activité demande d'être réactif. Vous devez être prudent quand vous parlez : vous êtes sec et autoritaire, car vous êtes pressé. La complicité professionnelle peut défaillir pour des questions de maladresse.

Si un ancien ami vous réclame de le dépanner financièrement, ne le faites pas de suite. Il est conseillé de ne pas prêter votre argent et de cesser de céder aux pulsions de dépenses. Neptune en Poissons vous incite à dépenser pour n'importe quel prétexte.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Sur le plan professionnel, Neptune vous annonce que vous sortez la tête de l'eau. Exit les petits tracassés, vous êtes bien décidé à aller de l'avant. Dorénavant, vous faites la part des choses, vous prenez le recul nécessaire, vous devenez optimiste.

Vous rappelez à votre employeur l'augmentation promise, de peur que votre accord ne passe aux oubliettes, mais pour l'obtenir, vous devrez redoubler d'efforts, pensez à votre compte en banque, apparemment on vous teste encore sur vos compétences.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Uranus votre planète, vous aide à aller de l'avant. Une petite part de risque est prise pour trouver un nouveau poste. Un appui inattendu devrait provenir d'un collègue. Vous lui inspirez confiance. Il voit vos potentiels et tente de vous appuyer.

Il est utile de faire des économies. Vous vivez au-dessus de vos moyens, car vous craquez facilement sur des articles. Des achats pourraient être sans importance ou être peu utiles. Une petite pause sur les dépenses serait utile et même nécessaire.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous prenez les choses en main et tenez le rôle de leader. Très intuitif, sous l'effet de Mercure vous insufflez des idées ingénieuses, et, coaché par Uranus, vous suggérez des modifications nécessaires à une meilleure organisation. Vous avez tout compris !

Côté budget, il serait bon de penser restructuration... Votre banque pourrait vous rappeler à l'ordre si vous dépassez un découvert autorisé ou si vous n'avez pas les fonds suffisants pour honorer un prélèvement. Restez vigilant.

L'information est l'oxygène des temps modernes



Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1110 **Malikilé**
Crise au sein du RPM
Dr Bocari Treta sommé d'organiser un nouveau congrès

1111 **Malikilé**
Situation financière du Mali : Non le pays n'est pas en "défaut de paiements"
Revoilà le Cadre d'Echanges

1112 **Malikilé**
Durée de la Transition
Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume!

1113 **Malikilé**
Durée de la Transition
La polémique entre le Mali et la CEDEAO

1114 **Malikilé**
Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition : La jeunesse invitée à jouer sa partition
An 2 de MO-RFP
Dr Choguel Kokalla Maïga fait le bilan de l'an I de la rectification

1115 **Malikilé**
Conférence des chefs d'entreprises maliennes : Les professionnels du secteur invités à s'approprier l'événement
Barkina Faso CEDEAO
Issoufou Mahamadou, son médiateur contesté!

1116 **Malikilé**
Adema - PASJ : Enfin le bitan de 10 ans de pouvoir
Nouvelle Constitution
Le top départ!

1117 **Malikilé**
Le ministre Diop à la tribune des Nations Unies
Le nîet du Mali à la force française Barkhane

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23